

Infolettre mensuelle de votre conseil municipal — Juin 2025

Il est possible de vous [abonner](#) aux différentes communications de la part de la Ville : infolettres du Conseil, Infra secteur Est, activités de loisirs et culture, procès-verbaux des séances, avis publics et ordres du jour. Tenez-vous au courant de ce qui vous intéresse, [abonnez-vous](#) !

L'infolettre de votre conseil municipal est la voix du Conseil vers les citoyens. Voici les faits saillants de la séance publique du 11 juin 2025.

Administration

Les dépenses mensuelles totalisent 284 391 \$. Les montants principaux sont :

- 53 233 \$ à la ville de Mercier pour l'entente intermunicipale relative au service de protection contre les incendies pour la période de janvier à juin 2025;
- 29 188 \$ à Kaeser Compressors Canada Inc. pour le remplacement d'équipements aux étangs d'épuration.

La Ville adopte une résolution demandant à M. Benoit Charette, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) l'utilisation du fonds Plan nature pour permettre à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) d'acquérir quatre lots du boisé Châteauguay-Léry, soit 61,3 hectares, l'équivalent de près de 90 terrains de soccer. Le seul moyen d'assurer la meilleure protection possible du corridor vert Châteauguay-Léry est que la CMM se porte acquéreuse des quatre lots en question.

La Ville demande la libération du fonds de garantie en assurance responsabilité civile primaire pour la période du 1er novembre 2017 au 1er novembre 2018, tel que prévu à la convention.
Montant : 2 715°\$

La [Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle](#) est adoptée conformément à la Charte de la langue française. La directive prévoit l'utilisation d'une autre langue que le français principalement dans les cas où la santé et la sécurité des citoyens sont mises en danger.

Un don de 500 \$ est accordé au [Centre communautaire de Châteauguay](#), qui dessert également notre territoire.

Une commandite de 1 000 \$ a été accordée à la Fondation Gisèle Faubert pour son tournoi de golf annuel, lequel a eu lieu le 12 juin dernier.

Une commandite de 1 000 \$ est accordée à la [Fondation Anna-Laberge](#) pour son tournoi de golf annuel, lequel aura lieu le 10 septembre prochain.

Grâce aux démarches du conseiller M. Réjean Labrie, la Ville obtient 10 000 \$ de la Caisse Desjardins de Châteauguay pour l'aménagement du parc longeant l'ancienne voie ferrée, sur le boulevard de Léry, face à l'hôtel de ville. Un nom officiel sera bientôt proposé pour ce parc par le comité de toponymie.

La plus basse soumission conforme à la suite de l'appel d'offre public pour le déneigement de la prochaine saison, au montant de 284 816 \$, a été refusée puisqu'elle dépassait largement le budget alloué. De nouveaux de prix seront demandés après révision du cahier de charge.

La Ville se dote d'une politique de reconnaissance des organismes, établissant des critères clairs pour renforcer la collaboration avec ceux-ci. Cette politique sera disponible sur notre site internet dans les prochaines semaines.

Urbanisme

- À la suite des recommandations du CCU :
 - 10 demandes d'approbation de plans d'implantation et d'intégration architectural (PIIA) sont acceptées (certaines sous conditions), une est refusée;
 - 3 dérogations mineures sont acceptées.
- Le plan d'aménagement d'ensemble (PAE) pour le développement domiciliaire entre les rues du Parc-Gendron et du Parc-Bellevue est approuvé. Environ 50 % de la surface sera conservée en espace vert.
- Le directeur général M. Michel Morneau est autorisé à entreprendre les démarches légales pour faire respecter la réglementation d'urbanisme au 1031, chemin du Lac-Saint-Louis.

Sécurité publique

Le Conseil souligne la qualité du service reçu par le directeur du service de sécurité incendie, M. Éric Steingue, et du travail de l'état-major de la ville de Mercier dans la gestion de l'entente intermunicipale entre Mercier et Ville de Léry. Le Conseil demande d'ailleurs à la ville de Mercier de maintenir en vigueur ladite entente jusqu'à la fin de celle-ci prévue en février 2029.

Le contrat d'acquisition d'appareils respiratoires est octroyé à L'Arsenal (Équipements Incendies CPM Mayer inc.) au montant de 209 296 \$ (taxes en sus), tel que prévu sur le plan triennal d'immobilisation.

Loisirs et culture

Le tournoi de pêche a attiré plus de 60 participants et 15 poissons ont été pêchés!

Une subvention de 5 000 \$ est accordée au Club Optimiste de Léry pour ses activités de l'année 2025.

La Ville se dote d'une politique culturelle pour valoriser le patrimoine, les arts et les événements culturels. Cette politique sera disponible sur notre site internet dans les prochaines semaines.

Les Soirées-O-Quai débiteront vendredi le 4 juillet et promettent d'être très festives. [Consultez les dates et thématiques sur le site de la Ville.](#)

La pratique de sports intérieurs à l'école de l'Archipel reprendra pour la période estivale les mardis de l'été, du 8 juillet au 19 août. Les plages horaires sont les suivantes : 18 h à 19 h, 19 h à 20 h et 20 h à 21 h. Réservations via [Qidigo](#).

La session d'automne reprendra les mercredis et jeudis à compter du 10 septembre et se poursuivra jusqu'au 11 décembre avec les plages horaires suivantes : 18^h30 à 19^h30 et 19^h30 à 20^h30.

Location gratuite de kayaks et de planches à pagaie au Quai de Bellevue. Durant toutes les fins de semaine de l'été, jusqu'au 1^{er} septembre (la location sera également disponible à cette date en raison du congé férié), de 10 h à 17 h, les citoyens de Ville de Léry peuvent faire la location des équipements suivants : planches à pagaie, kayaks de pêche, kayaks simples et kayaks doubles. Le tout est offert gratuitement aux résidents de Léry, il suffit de présenter une preuve de résidence sur place. Vous pouvez également [réserver votre plage horaire](#) et mentionner le code promo léry2025 afin de bénéficier de la gratuité. Un stationnement est disponible au coin du boul. de Léry et de la rue de la Gare.

Notez que des vélos électriques sont également disponibles pour la location moyennant des frais. Vous trouverez plus de détails sur notre [site internet](#).

MADA (Municipalité amie des aînés)

Les ateliers culinaires intergénérationnels en partenariat avec l'école de l'Archipel ont été un franc succès. L'activité sera de retour en septembre prochain.

Nouvelles activités estivales :

Chantons ensemble dans les parcs : prochain rendez-vous le 11 juillet à 19 h 00, au Quai de Bellevue, avec pianiste ambulant. Apportez vos chaises !

Pickleball : un terrain est désormais accessible au parc Georges-Rufiange. Réservations via [Qidigo](#).

La popote roulante continue cet été. Besoin d'un répit ? 514 231-0379.

Infra secteur Est

Le Comité Infra secteur Est est heureux de présenter aux citoyens le résultat du travail et des efforts des dernières années. Le détail de ce qui suit se trouve sur [le site web de la Ville](#) (vidéo et document de la présentation des rencontres d'information citoyennes).

- Coût estimé par porte : 28 200 \$. La subvention totale s'élève à 51°M\$, contre 20,3°M\$ initialement obtenue par décret.
- Le montant des subventions provient du programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) et du programme d'unités individuelles de traitement de l'eau (PUIT) volet 3 sur invitation.
- Le programme PUIT volet 3 sur invitation permet une subvention de 95% des coûts de raccordement sur les terrains privés de l'égout, de la maison jusqu'à la rue. Ainsi, que le coût de la fosse, de la pompe et de la remise à neuf des terrains de chaque résidence, est

essentiellement aux frais du gouvernement puisque les propriétaires n'ont plus que 5 % des coûts à défrayer.

- 182 citoyens ont assisté aux rencontres, 127 ont répondu au sondage informel et anonyme. Résultat : 91 % des citoyens ayant répondu au sondage sont favorables au projet d'aqueduc et d'égout (RSP) tel que présenté. Ce résultat de même que les rétroactions positives reçues par le Comité Infra secteur Est encouragent ce dernier à maintenir ses efforts pour débiter les travaux au printemps-été 2026.

En résumé, le montage financier du projet Infra secteur Est est exceptionnel et ne se représentera pas. En effet, il permet aux citoyens non seulement de bénéficier des subventions du programme PRIMEAU mais aussi de celles du volet 3 sur invitation du programme PUIT évitant ainsi aux propriétaires du secteur Est de mettre aux normes à leurs frais leurs installations sanitaires privées avant la date limite de fin 2027 (fosses septiques, champs d'épuration, etc.), des mises aux normes qui engendreraient pour chacun des coûts nettement plus élevés que le coût du projet présenté.

C'est grâce à l'insistance et à la persévérance de l'administration actuelle et du comité Infra secteur Est, et à la suite de nombreux entretiens avec le MELCCFP que la Ville a réussie à ce que ses citoyens du secteur Est puissent bénéficier d'un tel montage financier. L'administration municipale, après tous ses efforts est donc très fière de cette réalisation et du soulagement financier que cela procure aux citoyens du secteur Est.

Information aux citoyens

M. le maire passe maintenant la parole aux conseillers.

M. Marc Desmarais, conseiller du district 1, note que les rencontres citoyennes début juin concernant le projet Infra secteur Est se sont bien déroulées, que les présentations étaient belles et que dans l'ensemble, il s'agit d'un beau projet.

Il a invité les citoyens au tournoi de golf du Club Optimiste du 14 juin dernier au club de golf Belle Vue. Il trouve triste mais nécessaire la récente démolition du presbytère. Il fait état du statut quo en ce qui a trait au camion-citerne et regrette la lenteur de l'avancement du dossier des eaux parasitaires du secteur Ouest. Enfin, il estime que l'étape décisive du projet Infra secteur Est sera la réception des coûts de construction.

Réjean Labrie, conseiller du district 2, remercie la Caisse Desjardins de Châteauguay pour son aide financière de 10 000 \$ qui permettra l'achat de végétaux plus matures et d'arbres de plus gros diamètres pour garnir le parc le long du boulevard de Léry, à la fin de l'été. Il déplore les actes de vandalisme perpétrés sur les différents aménagements paysagers de la ville.

M. François St-Cyr, conseiller du district 3, souligne avoir apprécié les présentations citoyennes concernant le projet Infra secteur Est, il estime que sa réalisation dépend du financement provincial. Il invite les citoyens affectés par les servitudes nécessaires au projet à contacter M. Guillaume Robidoux, ingénieur municipal. Il revient sur le type de réfection prévue des rues et chemins privés et précise à nouveau que seuls les travaux reliés à l'égout sur les terrains privés seront subventionnés par le programme PUIT. Enfin, il estime que plusieurs dossiers tardent à

être complétés prétextant que trop d'emphasis est mise sur le projet Infra secteur Est. Il souligne aussi que les remboursements pour les activités de loisirs prennent du retard.

M. Daniel Proulx, conseiller du district 4, remercie les citoyens pour leur participation aux séances d'information du projet Infra secteur Est. Il félicite les membres du CCU pour le travail accompli en cette période de forte demande, et mentionne la bonne collaboration et le professionnalisme de M. Ambroise Ngakala, urbaniste, qui permet d'élever le niveau de service auprès des citoyens. Il souligne l'arrivée de M. Mathieu Provencher au sein du CCU et indique qu'il y a un poste citoyen à combler.

Mme Liette Lamarre, conseillère du district 5, présente les activités estivales préparées par le comité MADA, et le bilan des rencontres d'information citoyenne Infra secteur Est.

Mme Céline Prigent, conseillère du district 6, remercie Mme Lamarre et la félicite pour les présentations du début de mois. Mme Prigent indique que le Conseil a voté une résolution le 19 mars dernier pour entériner la demande de subvention pour l'aménagement du parc le long du boulevard de Léry.

M. le maire Kevin Boyle informe les citoyens sur les points suivants :

Tous les dossiers sont importants et sont traités selon leur priorité.

Lutte contre le vandalisme : bien que la police soit informée, l'éradication est l'affaire de tous.

Boisé Châteauguay-Léry

Rencontre tenue avec Mme Mélissa Talbot (conseillère du ministre Benoit Charette) sur la protection du boisé. Un dossier complet avec une résolution, prévoyant l'acquisition des 4 lots se trouvant dans l'emprise de la Ville de Léry avec l'aide du Plan nature, a été soumis avec l'appui de la CMM. Une rencontre est prévue avec Mme Nathalie Provost, députée fédérale de notre circonscription et secrétaire d'État (Nature) en juillet.

Eau potable

La Ville a transmis à Châteauguay l'avis juridique qu'elle avait reçu du cabinet d'avocats Morency confirmant le renouvellement de l'entente initiale, aux mêmes modalités que celles en vigueur ces dix dernières années.

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a également été informé de cette reconduction.

La Ville de Léry réitère son ouverture à s'asseoir à la table de négociation et demeure réceptive à une entente révisée, mieux adaptée à l'évolution des besoins respectifs des deux villes et mutuellement avantageuse, mais Châteauguay a pour le moment préféré se référer au tribunal.

Économie d'eau potable : Campagne interactive

Cet été, la Ville de Léry emboîte le pas de d'autres municipalités québécoises, en procédant au lancement de la campagne *Votre eau, c'est notre eau à tous!* en marge de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable. [Détails sur le site web.](#)

Démolition du presbytère

La démolition du presbytère, pour des raisons de sécurité, est terminée. La prochaine étape est une évaluation de la structure de l'église.

La marche du rein

M. le maire a participé à la Marche du rein pour la Fondation du Centre de suppléance rénale Louise-Auger, chapitre de Châteauguay. La ville a fait un don de 500 \$. L'objectif de 25 000 \$ a été largement dépassé puisque des dons d'une valeur totale de 36 000 \$ ont été recueillis. Deux Léryverains ont été honorés en tant que contributeurs importants à la construction de ce centre il y a 10 ans : MM. François Lauzon et Bruno Meloche.

Samedis du maire

Le maire invite les citoyens à le rencontrer lors du prochain Samedi du maire le 19 juillet, de 13 h à 15 h, pour lui faire part de leurs préoccupations au sujet du fonctionnement de la ville ou pour discuter d'un problème ou d'un enjeu spécifique à leur propriété.

Prenez rendez-vous via info@lery.ca.

Pour toute information, les citoyens sont invités à communiquer avec la Ville de Léry par téléphone au 450 692-6861, poste 280 ou par courriel à info@lery.ca.
Vous êtes invités à visionner la [vidéo de la séance du Conseil](#) sur le site de la Ville.